

Direction de l'Administration Générale
Service Démocratie locale
01.69.33.11.20



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
DU BOURG
DU 10 OCTOBRE 2017

Présents : F. Masson, G. Biau, C. Biau, JC. Fouetillou, F. Bernard, A. Barbin, M. Malebert-Hiron, H. Nedelec, C. Ninino, M. Pérot, P. Pétillon, AM. Petillon, J. Da Silva

Excusés :

Représentant :

Elue référente : B. Grégoire.

Secrétaire de séance : F. Masson

Après les remarques positives des riverains concernant les travaux d'embellissement du bourg, la séance a débuté par les questions diverses :

1. Rue Gabriel Péri

Les membres du conseil déplorent l'état des trottoirs et caniveaux de la rue notamment dans sa partie du bout du Bourg, ainsi que des problèmes de dépôts sauvages particulièrement au niveau de la raquette avant l'accès à la voie rapide. Ils restent en attente d'actions par la mairie pour réduire les incivilités qui induisent cet état. La municipalité confirme la prévision de pose de caméras aux entrées et sorties de ville qui devrait avoir une incidence positive sur ces agissements incivils. Un plan pluriannuel pour la pose des caméras est prévu (un bureau d'études vient d'être désigné).

Par ailleurs il faut observer le passage de la balayeuse une à deux fois par mois dans les rues de la ville. Il est précisé aussi qu'il est prévu, si le budget le permet, de faire un parking sous les pylônes au niveau de la raquette afin d'améliorer le stationnement dans ce quartier. En attendant un marquage au sol va être réalisé, qui, s'il n'est pas respecté, pourra faire l'objet de sanction par la police municipale.

2. Rue du Bas Igny

Les riverains souhaitent que l'aire de retournement du bout de la rue (en direction de Bièvres) soit mieux entretenue notamment en ce qui concerne les végétaux et les gravats et déchets déposés régulièrement.

A cela la municipalité précise qu'elle a connu des soucis de personnel dernièrement qui a empêché un entretien plus régulier et efficace des espaces verts. Un planning est prévu prochainement pour y remédier.

Concernant les gravats et déchets, la municipalité est informée et met tout en œuvre pour y remédier. A noter qu'un rendez-vous a eu lieu avec la mairie de Bièvres pour proposer d'acheter le terrain où se trouve une baraque en tôle actuellement pour y faire une zone naturelle. Cette zone n'est pas constructible.

- o **Encombrants** : le mode de ramassage va prochainement évoluer vers un passage « à la demande » avec la mise en place d'un numéro de téléphone pour une prise de rendez-vous.

3. Projets en cours

- o Martinon : vente voulue par le propriétaire, l'entente sur le prix n'a pas encore abouti. Sur ce terrain une partie n'est pas constructible (inondable) et une deuxième pourrait être une zone pavillonnaire.
- o Chemin de l'écluse : un souci est identifié avec un résident (rats et mouches dans le voisinage en raison du manque de soin de ses bêtes et notamment ses poules). Le dossier est en mains, mais les procédures sont longues et lourdes avant de pouvoir aboutir.
- o Programme de construction de Langevin : le terrain s'étant très bien vendu, le montant de la vente a permis le financement des travaux rue/place François Collet.
 - Ce programme immobilier est d'une très belle qualité, 19 appartements ont été réservés depuis l'ouverture de la vente le samedi 7 octobre dernier. Il y a beaucoup d'Ignissois parmi les acheteurs connus à ce jour.
 - Le carrefour de la rue de l'église et de la rue des brûlis sera refait lorsque le programme Langevin sera livré.
- o Pharmacie de la rue Gabriel Péri : la municipalité souhaiterait acheter les murs afin de louer à des commerçants. A date, le prix demandé reste élevé.
- o Boucherie : recherche d'un repreneur.
- o Epicerie : réouverture prochaine, les travaux sont bien avancés.
- o Balto : embellissement prévu par une couche de peinture.
- o Aire de jeux : la nouvelle aire de jeux derrière la mairie est très appréciée, tout comme les espaces se situant en dessous. Il n'est pas prévu de modifier le square de la vache à ce jour.
- o Marché : il semble qu'une nouvelle dynamique soit amorcée.
- o Place François Collet : Il y aura des emplacements pour recharger un véhicule électrique ou des Autolib (à définir)
- o Résidence étudiante : permis accordé pour la construction de 37 logements avec parking (conforme au PLU). Il restera toutefois quelques logements réservés aux étudiants.
- o Cimetière : suite aux problèmes de personnel connus l'été dernier et à l'interdiction d'utiliser certains produits chimiques, l'entretien des végétaux n'a pas pu y être effectué correctement. Il y a été remédié depuis par une personne dédiée à temps complet. Un plan pluriannuel est également prévu pour son embellissement. Tout va se faire en fonction du chiffrage. Il est aussi prévu que le PIJ (Point Information Jeunesse) enclenche des actions pour aider à cet embellissement.

Prochaine réunion prévue le mardi 12 décembre 2017